

Rapport sur l'application des Principes de l'Équateur

Année civile 2024

Les [Principes de l'Équateur](#) forment un cadre volontaire de gestion des risques environnementaux et sociaux, internationalement reconnu, pour aider les institutions financières à relever, évaluer et gérer les risques et les impacts environnementaux et sociaux associés aux projets d'infrastructure visés par leur champ d'application. Il sert de référence pour la diligence raisonnable et la surveillance des projets dans le secteur bancaire, permettant une prise de décision responsable en matière de risque. Depuis 2006, la Banque Scotia, en partenariat avec ses clients, applique volontairement les Principes de l'Équateur aux transactions visées.

Champ d'application

Le cadre des Principes de l'Équateur est conçu pour des projets industriels et d'infrastructure de grande envergure qui sont financés par des prêts de financement de projets, des prêts aux entreprises liés à des projets, des prêts de refinancement ou de financement d'acquisitions liés à des projets, ou des crédits-relais qui répondent à des critères financiers et non financiers précis, comme la taille du prêt ou le coût en capital estimé du projet. Les conseils en matière de financement de projets peuvent également entrer dans son champ d'application.

Intégration

La Banque a mis en place les structures de gouvernance et les éléments de la gestion du risque permettant la détermination, l'évaluation, la gestion et le signalement des risques environnementaux et sociaux. Ces éléments sont décrits dans le Cadre de gestion du risque ESG de la Banque. Le Cadre, par ses politiques, ses processus et ses lignes directrices, appuie les initiatives de gestion des risques environnementaux et sociaux de la Banque afin qu'elles s'alignent sur les exigences réglementaires, les normes et les pratiques exemplaires sectorielles, ainsi que sur sa tolérance au risque. Les engagements de la Banque Scotia en tant que signataire des Principes de l'Équateur sont pris en compte dans le Cadre.

Pour les transactions, la Banque Scotia tient compte des risques et des répercussions environnementales et sociales néfastes potentielles dans le cadre de ses processus de diligence raisonnable et d'arbitrage en matière de crédit, y compris l'application des Principes de l'Équateur, le cas échéant. L'information sur les Principes de l'Équateur et un processus permettant de déterminer si un projet et une transaction seront conformes à ses exigences sont intégrés aux politiques et procédures de diligence raisonnable de la Banque en matière de risque de crédit. Cela comprend un questionnaire détaillé qui est rempli par l'unité des services bancaires responsable de la transaction. Ce questionnaire fait l'objet d'une évaluation et d'un examen critique par l'équipe des Risques ESG de la Banque Scotia (qui fait partie de la Gestion du risque global, une deuxième ligne de défense) avant d'être soumis avec la proposition de crédit à l'unité de risque de crédit appropriée pour décision et approbation. De plus, toutes les transactions de projet de catégorie A sont automatiquement envoyées à un comité de crédit au niveau de la haute direction pour approbation afin d'assurer une surveillance adéquate des propositions de crédit présentant des risques accrus sur le plan environnemental ou social.

Ressources et formation spéciales

La Banque Scotia dispose d'une équipe de spécialistes au sein de l'équipe des Risques ESG qui élabore, met en œuvre et tient à jour son programme de gestion des risques ESG, notamment les politiques, les processus, la formation et les outils relatifs aux Principes de l'Équateur. Cette équipe des Risques ESG sert également de ressource technique aux équipes bancaires et de crédit de la Banque, en fournissant des avis et des conseils sur la nature et l'importance des risques et des répercussions environnementales et sociales potentielles. Toutes les transactions auxquelles s'appliquent les Principes de l'Équateur sont soumises à cette équipe pour examen et évaluation critique avant d'être présentées à l'unité chargée du risque de crédit pour décision.

Les membres de l'équipe des Risques ESG sont également des représentants de la Banque auprès du Bureau des Principes de l'Équateur. Ils participent activement aux groupes de travail et aux processus de vote afin d'améliorer le Cadre et son application, et jouent un rôle clé dans la communication des mises à jour du Bureau des Principes de l'Équateur à la direction de la Banque. Ils sont également chargés de faciliter la production de rapports annuels de la Banque Scotia relative aux Principes de l'Équateur.

La Banque dispose d'un programme à l'interne de formation sur le contrôle diligent des risques environnementaux et sociaux qui comprend un examen détaillé du cadre des Principes de l'Équateur afin de s'assurer que les membres du personnel des services bancaires et du crédit ont une bonne compréhension de son champ d'application et de ses exigences, ainsi que de notre processus d'examen interne. Cette formation est dispensée au moins une fois par année.

Déclaration de la Banque Scotia relative aux Principes de l'Équateur pour la période concernée

La Banque Scotia a appliqué les Principes de l'Équateur dans le cadre de 14 transactions de financement de projet et d'un prêt à une entreprise lié à un projet conclus en 2024. Les tableaux ci-dessous répartissent ces transactions en fonction de leur catégorie de risques environnementaux et sociaux¹, du secteur, de la région, de la désignation du pays et de l'existence ou non d'un examen indépendant. Il n'y avait pas d'avis de financement de projet à déclarer.

Pour consulter notre rapport complet, reportez-vous à la [page Web Signataires et rapports EPFI de l'EPA](#).

¹ Les normes environnementales et sociales et le niveau de diligence raisonnable, de surveillance et de déclaration appliqués à un projet dépendent de son emplacement et de l'ampleur des répercussions environnementales et sociales néfastes potentielles, qui sont classées dans les catégories A, B ou C. La catégorie A concerne les projets susceptibles d'avoir d'importantes répercussions environnementales et sociales néfastes qui seraient diverses, irréversibles et sans précédent. La catégorie B renvoie aux projets susceptibles d'avoir des répercussions environnementales ou sociales néfastes limitées, peu nombreuses, habituellement propres au site, réversibles en grande partie et facilement atténuées. La catégorie C correspond aux projets dont les répercussions environnementales ou sociales sont minimes ou inexistantes. Il incombe à chaque banque de classer l'ampleur des risques liés au projet dans le cadre de l'examen des Principes de l'Équateur et du processus de contrôle diligent.

Prêts de financement de projets	A	B	C
Secteur	1	8	5
Exploitation minière	0	0	0
Infrastructures	0	2	5
Pétrole et gaz naturel	1	2	0
Électricité	0	4	0
Autres	0	0	0
Région	1	8	5
Amériques	1	8	5
Europe, Moyen-Orient et Afrique	0	0	0
Asie-Pacifique	0	0	0
Désignation du pays	1	8	5
Pays désigné	1	7	5
Pays non désigné	0	1	0
Examen indépendant	1	8	5
Oui	1	8	4
Non	0	0	1

Prêts aux entreprises liés à des projets	A	B	C
Secteur	1	0	0
Exploitation minière	0	0	0
Infrastructures	1	0	0
Pétrole et gaz naturel	0	0	0
Électricité	0	0	0
Autres	0	0	0
Région	1	0	0
Amériques	1	0	0
Europe, Moyen-Orient et Afrique	0	0	0
Asie-Pacifique	0	0	0
Désignation du pays	1	0	0
Pays désigné	0	0	0
Pays non désigné	1	0	0
Examen indépendant	1	0	0
Oui	1	0	0
Non	0	0	0

Exemples d'application du cadre des Principes de l'Équateur

La Banque Scotia a participé au financement de chacun des projets suivants, dans le cadre desquels les normes et les exigences pertinentes des Principes de l'Équateur ont été appliquées. Ces transactions ont été assujetties aux procédures améliorées de diligence raisonnable en matière de risques environnementaux et sociaux de la Banque Scotia, y compris une évaluation par un tiers de la conformité aux Principes de l'Équateur. La Banque s'est efforcée, en collaboration avec les parties concernées, de corriger sans délai toute lacune ou tout point à améliorer qui a été relevé au cours du processus de diligence raisonnable ou d'intégrer des solutions aux plans d'action faisant partie des contrats de crédit.

Cedar LNG Partners LP, projet d'installation d'exportation de GNL Cedar, Canada

La Banque Scotia a agi à titre d'arrangeur principal pour le financement du projet de gaz naturel liquéfié (GNL) Cedar en 2024. Le projet Cedar est le premier projet de GNL détenu majoritairement par des Autochtones et il consiste à construire un terminal de GNL flottant au sein du territoire traditionnel de la Nation Haisla à Kitimat, en Colombie-Britannique, au Canada. Le projet exploitera les réserves abondantes de gaz naturel du Canada et l'infrastructure de GNL grandissante du pays pour produire du GNL à prix concurrentiel pour le marché étranger. Il a reçu le soutien des nations autochtones voisines et des communautés locales après des années d'engagement constructif et de collaboration visant à garantir que le projet soit conçu, construit et exploité de manière responsable. Le projet Cedar permettra de renforcer la sécurité énergétique de la planète, de créer des emplois dans la Nation Haisla et la région, et d'assurer la prospérité économique de celles-ci.

La Banque Scotia a classé ce projet dans la catégorie A selon les Principes de l'Équateur en raison de la nature et de l'ampleur des risques ainsi que des effets environnementaux et sociaux potentiels, surtout en ce qui concerne les droits des Autochtones et les changements climatiques.

Pour en savoir plus sur ce projet et ses avantages, veuillez consulter le [site Web du projet](#).

Parque Fotovoltaico Nuevo Quillagua SpA, projet Quillagua, Chili

La Banque Scotia a participé au financement de l'ajout d'un système de stockage d'énergie par batterie (SSEB) à Quillagua I, une centrale solaire de 103 mégawatts (MW) en activité dans le désert d'Atacama, dans la région d'Antofagasta, au Chili. Cette transaction a également contribué à la construction de Quillagua II, une centrale solaire de 127 MW assortie d'un SSEB, au même endroit. L'énergie renouvelable produite par ces centrales sera stockée par les SSEB, et l'énergie excédentaire alimentera le réseau électrique chilien. Ce projet aidera le Chili à atteindre son objectif de produire 80 % de son électricité à partir de sources renouvelables d'ici 2030.

Le projet a été classé dans la catégorie B en raison des risques et des effets environnementaux et sociaux limités propres au site et facilement atténués par la conception du projet et les politiques et plans de gestion connexes.

Invenergy Renewables Global LLC, projet Wagon Wheel Wind, États-Unis

En 2024, la Banque Scotia a participé au financement du projet Wagon Wheel Wind en Oklahoma, aux États-Unis. Ce projet consiste à construire une centrale éolienne de 176 turbines d'une capacité totale de 600 MW, une quantité d'électricité suffisante pour alimenter plus de 210 000 foyers. La population et l'économie locales bénéficieront de ce projet qui générera plus de 200 emplois pendant la construction et

255 millions de dollars en recettes fiscales locales, en paiements de baux et de terrains ainsi qu'en salaires tout au long de sa durée de vie. Ce projet soutiendra également la croissance des actifs d'énergie durable au pays. Ces actifs contribueront à compenser les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur de l'énergie.

Le projet a été classé dans la catégorie B selon les Principes de l'Équateur en raison des risques et des effets environnementaux et sociaux limités propres au site et facilement atténués par la conception du projet et les politiques et plans de gestion connexes.

Pour en savoir plus sur ce projet et ses avantages, veuillez consulter le [site Web du projet](#).

Aguas Pacifico SpA et Acueducto San Isidro Quilapilun SpA, projet Aconcagua – approvisionnement en eau dessalée, Chili

La Banque Scotia a participé au financement de la construction d'une usine de dessalement d'eau de mer et de son système de distribution d'eau dans la région de Valparaíso et la région métropolitaine du Chili. Cette infrastructure aidera à combler le manque d'eau douce dans les deux régions, qui constituent une zone agricole d'importance cruciale. Il s'agira de la première source d'eau douce destinée à la consommation humaine, à l'agriculture et à diverses activités industrielles qui sera à l'épreuve des sécheresses dans cette région. De plus, divers services sanitaires ruraux auront accès à une source d'eau sûre et stable, et au moins 2 000 emplois seront créés pendant la construction. L'usine sera également entièrement alimentée par de l'électricité renouvelable.

Le projet a été classé dans la catégorie B en raison des risques et des effets environnementaux et sociaux limités propres au site et facilement atténués par la conception du projet et les politiques et plans de gestion connexes.

Pour en savoir plus sur ce projet et ses avantages, veuillez consulter le [site Web du projet](#).